



Devenir paysan.ne, herboriste et distillateur.trice en PPAM bio 21 février 2023 – Rosans (05)

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Appréhender la posture du paysan, herboriste et distillateur
- Connaître l'outil de distillation, apprendre à le dimensionner et à maîtriser le processus

Contenu

Matin (en salle) – la posture / le métier :

- Tour de table : connaissances, attentes et questionnements des stagiaires
- Qu'en est-il de la posture du paysan.ne – herboriste – distillateur ? :
 - Organisation de l'ensemble des étapes, de la production à la vente
 - La(les) qualité(s) d'huiles essentielles que je peux espérer produire et comment l'évaluer (olfaction, couleur, chromatographie...)
 - Ma posture vis-à-vis des clients, dans la vente : réagir face à une demande de conseils sur les utilisations, ce que j'ai le droit de dire (ou pas), etc.

Après-midi (en salle, visite de la distillerie) – la distillation paysanne :

- Le processus de distillation
- Le dimensionnement des alambics, selon les plantes et les surfaces cultivées
- Les durées de distillations et les rendements

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Présentation orale par le formateur, avec supports projetés (diaporama, photos).
Distillation en direct.

Modalités d'évaluation

En début : analyse des besoins et du niveau de pratique par un tour de table.
En fin : évaluation des acquis et de la satisfaction par des questionnaires.

Renseignements

Mégane VECHAMBRE, 06 29 64 24 33, conseillerppam@bio-provence.org

Mise à jour le 09/02/2022

Action réalisée avec le soutien financier de :



MODALITES D'ACCES

Date : 21 février 2023

Durée : 1 jour (7 heures)

Horaires : 8h45-17h00

Lieu : ferme La Rivière des Arômes, à Rosans (05)

Date limite d'inscription : 10 février 2023

Nombre de stagiaires : min. 4 et max. 12

Public ciblé : producteurs-trices de PPAM bio

INFORMATIONS PRATIQUES

Repas : tiré du sac

Intervenant : Jean-François ROUSSOT, producteur-cueilleur-distillateur, formateur en distillation et ergonomie au travail (pour le Syndicat Simples, les CFPPA, etc.)

Responsable de formation : Mégane VECHAMBRE, conseillère PPAM bio chez Agribio 04
Personnes en situation de handicap (PSH) : contactez-nous.

Prérequis : Aucun.

Tarif : 30 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

Besoin de vous faire remplacer?
Contactez votre service de remplacement.

Inscription : formulaire d'inscription en ligne [en cliquant ici](#) et conditions générales de formation [en cliquant ici](#)